

Compte-rendu du Conseil Municipal de Tonquédec

Séance du 30 Novembre 2020

L'an deux mille vingt, le 30 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de TONQUEDEC dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Joël PHILIPPE, Maire. Au vu des recommandations sanitaires afin de maintenir une distanciation physique raisonnable, le conseil municipal a été délocalisé dans la salle polyvalente.

Présents : Le Maire : Joël PHILIPPE, Les Adjointes : Mme Florence STRUILLOU, M. Samuel PRADES, Mme Peggy LAMBERT, M. Gilles PRIGENT et les Conseillers Municipaux : Mme Laurence MORDACQ, M. William LOZAC'H, Mme Joëlle HAMON, M. David HERMAN, Mme Marianne VINCENT, M. Stéphane MORVAN, Mme Delphine RAOUL, M. Jean-Claude LE BUZULIER, Mme Joëlle NICOLAS, M. Éric LE GAC.

Secrétaire de séance : M. William LOZAC'H

Date de la convocation : le 24 novembre 2020

Date d'affichage : le 3 décembre 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu du précédent conseil.

Ordre du jour

- 1 - Travaux Régie 2020,
- 2 - Devis Bulletin Municipal 2021,
- 3 - Décision Modificative Budget Lotissement 2020,
- 4 - Machine à traçage Terrain de Foot,
- 5 - Main courante du Terrain de Foot,
- 6 - Admission en non-valeur Budget APS 2020,
- 7 - Rapport SPANC 2019,
- 8 - Devis ordinateur portable Mairie,
- 9 - Pouvoirs de Police Spéciale,
- 10 - Matériaux pour local Association,
- 11 - proposition Membres pour la
Commission Communale des Impôts Directs,
- 12 - Moteur des cloches Collégiale St Pierre,
- 13 - Désignation délégué TIJIKOUR,
- 14 - Informations diverses

Délibération n°20201130-01 : Travaux en régie 2020 et DM n°2 Budget Commune

Référence Nomenclature DE 7.10

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'UNANIMITÉ,

VALIDE

AUTORISE

les travaux réalisés en régie présentés,
Monsieur le Maire à passer les écritures comptables permettant de transférer les dépenses de matériaux et les temps de main d'œuvre de la section Fonctionnement à la section d'Investissement :

Fonctionnement :

R - F	Chapitre 042	Compte 722	Travaux locaux Mairie	326,30 €
			Travaux Garderie	2 038,76 €
			Travaux Bancs Ecole	1 325,53 €
			Travaux meubles Ecole	2 355,53 €
			Travaux Allées de Boules extérieures	1 656,89 €
			Travaux voirie Kermeur	2 054,86 €
Total				9 757,87 € €

Investissement :

D - I	Chapitre 040	Compte 21318	Opération 199	Travaux Allées de Boules extérieures	1 656,89 €
D - I	Chapitre 040	Compte 2135	Opération 95	Travaux Mairie	326,30 €
D - I	Chapitre 040	Compte 2184	Opération 92	Mobiliers école	3 681,06 €
D - I	Chapitre 040	Compte 2184	Opération 96	Mobiliers garderie	2 038,76 €
D - I	Chapitre 040	Compte 21538	Opération 236	Travaux réseaux eaux pluviales	2 054,86 €
Total					9 757,87 €

VALIDE la décision modificative n° 2 au Budget Commune 2020 suivante :

Crédits à ouvrir					
D - I	Chapitre 040	Compte 21318	Opération 199	Travaux allées de boules extérieures	1 656,89 €
D - I	Chapitre 040	Compte 2135	Opération 95	Travaux Mairie	326,30 €
D - I	Chapitre 040	Compte 2184	Opération 92	Mobiliers école	3 681,06 €
D - I	Chapitre 040	Compte 2184	Opération 96	Mobiliers garderie	2 038,76 €
D - I	Chapitre 040	Compte 21538	Opération 236	Travaux réseaux eaux pluviales	2 054,86 €
Total					9 757,87 €

Crédits à réduire					
D - I	Chapitre 020	Compte 020	Opération OPFI	Dépenses d'imprévues	- 9 757,87 €
Total					- 9 757,87 €

Délibération n°20201130-02 : Devis Bulletin Municipal 2021

Référence Nomenclature DE 1.4

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

VALIDE le devis présenté par l'entreprise PubliTrégor au prix de 1 989,90 € TTC pour la création et l'impression du Bulletin Municipal 2021,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatif à ce dossier,

IMPUTERA la dépense au Budget Commune 2021.

Délibération n°20201130-03 : Décision Modificative n°1 Budget Lotissement

Référence Nomenclature DE 1.4

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

- VALIDE** la décision modificative n°1 tel que présentée ci-dessus pour un montant de 10 €,
- AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier,

Délibération n°20201130-04 : Machine à tracage Terrain des Sports

Référence Nomenclature DE 1.4

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

- CHOISIT** 1 machine Pulv'Airless de l'entreprise KABELIS au prix de 1 464,00 € TTC.
- AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier,
- IMPUTE** la dépense au compte 2158 opération 180 du budget Commune 2020.

Délibération n°20201130-05 : Main courante du terrain des sports

Référence Nomenclature DE 1.4

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

- VALIDE** le projet de changement de la main courante pour sécurisation de l'aire de jeux en respectant la réglementation des compétitions du District,
- AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer des demandes de subventions pour le projet et à signer les documents correspondants.

Délibération n°20201130-06 : Admission en non-valeurs Budget APS 2020

Référence Nomenclature DE 7.1

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

- AUTORISE** la mise en non-valeur des factures 2016 et 2017 présentées pour un montant total de 3,05 €,
- ACCORDE** au comptable la décharge des sommes présentées.

Délibération n°20201130-07 : Rapport 2019 SPANC

Référence Nomenclature DE 8.8

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- VALIDE** le rapport du SPANC 2019 sans observation.

Délibération n°20201130-08 : Devis ordinateur portable Mairie

Référence Nomenclature DE 1.4

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

CHOISIT le devis présenté par l'entreprise IT WORKERS pour un montant de 638,00 € TTC,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondant,

IMPUTE la dépense au compte 2183 opération 95 du Budget Commune 2020.

Délibération n°20201130-09 : Transfert des pouvoirs de police administrative spéciale
Référence Nomenclature DE 1.4

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

VALIDE la décision de Monsieur le Maire de refuser le transfert du pouvoir de police administrative spéciale au président de l'intercommunalité.

Délibération n°20201130-10 : Matériaux pour travaux local Association
Référence Nomenclature DE 1.4

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

VALIDE le devis présenté par l'entreprise Alain LE ROY pour un montant de 488,20 € TTC,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondant,

IMPUTE la dépense au compte 60632 du Budget Commune 2020 et reportera sur le Budget 2021 si celle-ci n'est pas réaliser avant la fin de l'année.

AUTORISE l'Association de Chasse Communale à réaliser les travaux,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer une convention d'utilisation du local avec l'Association des chasseurs Communal

Délibération n°20201130-11 : Proposition Membres Commission Communal des Impôts Directs
Référence Nomenclature DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

VALIDE la proposition des 24 noms pour composer la Commission Communal des Impôts Directs après nominations par la Direction des Finances Publiques.

Délibération n°20201130-12 : Changement Moteur et carte mémoire des cloches de la Collégiale Saint Pierre et DM n°3 Budget Commune 2020
Référence Nomenclature DE 1.4

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

VALIDE le devis présenté par l'entreprise BODET pour un montant de 3 744,00 € TTC,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents correspondant,

IMPUTE la dépense au compte 2188 opération 190 du Budget Commune 2020 et reportera sur le Budget 2021 si celle-ci n'est pas réaliser avant la fin de l'année.

VALIDE

la décision modificative n°3 suivante :

Crédits à ouvrir					
D - I	Chapitre 21	Compte 2188	Opération 190	Moteur et carte mémoire cloches église	3 744,00 €
Total					3 744,00 €

Crédits à réduire					
D - I	Chapitre 020	Compte 020	Opération OPFI	Dépenses d'imprévues	- 3 744 ,00 €
Total					- 3 744,00 €

Délibération n°20201130-13 : Délégué TIJIKOUR

Référence Nomenclature DE

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ,

DESIGNE Monsieur le Maire, Joël PHILIPPE, en qualité de délégué titulaire pour représenter la commune au sein du Comité Cantonal d'Entraide TIJIKOUR.

Le Maire,
Joël PHILIPPE

Le Secrétaire,
William LOZAC'H